6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE . . N° 1.02 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS . . . N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes. . . . . 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Lundi 6 Juin 1910

COMPTES DU LUNDI

Au bord de la grande mer aux vagues retentissantes, j'ai vu les marins dévots et convaincus venir, le bonnet à la main, le chapelet aux doigts, se prosterner devant l'autel de la Vierge. Ils lui offraient de petits navires. C'était ce qu'ils rêvaient de plus magnifique, de plus cher au monde. Ils avaient patiemment constitué ces trésors durant les mélancoliques heures de repos, pendant les « longs-cours ». A côté de leurs épouses en dentelles empesées et en bijoux d'or, ils disaient avec une foi douloureusement marquée dans le bronze de leurs faces ridées :

« Marie, Sainte-Marie-la-Vierge, Etoile des mers, priez pour nous ! »

Je me souviens du vieux concierge de mon vieux collège maritime. Ce n'était pourtant pas un calotin. Il ne croyait ni à Dieu, ni à ses saints. Mais parce qu'il avait été marin, il croyait à la Vierge. « Stella Maris ». Il racontait volontiers comment, la nuit où il avait perdu sur la côte d'Ouessant son beau navire, toute sa fortune, il avait été réveillé la nuit par la statue de la Vierge qu'il avait dans sa cabine et qui l'avait poussé dans le dos, disait-il, pour l'avertir de s'éclipper.

Je vous dis, il nous contait : « Y a pas de Bon Dieu ! » mais il priait :

« Marie, Sainte-Marie-la-Vierge, Etoile des mers, priez pour nous ! »

Par toutes les côtes, vous pouvez aller voir : il y a des madones cachées dans des lanternes, avec leurs fourures robes de drap bleu et leurs couronnes d'argent, don des pêcheurs. On brûle la devant, dans les plus petits ports, cinq cents, mille livres de chandelles par an. Des femmes aux yeux sublimes d'offrande et d'extase, viennent s'y vouer pour leurs gars ou leurs haines. Ce qu'il y eut là, de données, passionnément de larmes et de baisers cela ne se compteront pas avec toutes les étoiles...

« Marie, Sainte-Marie-la-Vierge ! Etoile des mers, priez pour nous ! »

Et là-bas, au large de Calais, dans le lit fleuri d'obscures anémones et gemmé de froides pierreries de Marie, Etoile des mers, il y a vingt-sept hommes couchés. « Ohé ! les compagnons de la marine ! Vos femmes vous pleurent ! Les gosses vous réclament ! Debout ! » Mais Marie-la-Gourgandine n'a pas trop de vingt-sept mâles et sa Virginité de sirène ne l'épouvante point de l'étreinte des vingt-sept hommes aux yeux clos, aux bouches glacées. Elle les garde dans ses bras d'algues, et le long de la grève elle répond par les éclats de rire mystérieux des vagues aux prières qui montent :

« Marie, Sainte-Marie-la-Vierge, Etoile des mers, priez pour nous ! »

Sur la mer, dans la nuit, est-ce l'Etoile ? Non. C'est la lampe électrique du chaland qui danse sur les eaux nocturnes, la lampe du sauvetage pénible et sans cesse interrompu. — Dans les demeures des vingt-sept marins, cette lueur qui flambote jusqu'à l'aube, est-ce l'Etoile ? Non. C'est la lampe sous laquelle pleurent les veuves en épiant anxieusement les bruits de la rue et de la rade comme s'ils pouvaient revenir, tout à coup. — Dans le cimetière, cette flamme qui sursaute, est-ce l'Etoile ? Non. C'est un feu-follet qui s'est allumé parce que les fossoyeurs ont travaillé tard ce soir pour ouvrir dans la terre fraîche vingt-sept tombes...

« Marie, Sainte-Marie-la-Vierge, Etoile des mers, priez pour nous ! »

Alors, où es-tu, Stella Maris ? Ne vas-tu pas payer ta dette pour tous les beaux visages qui ont pleuré vers toi, pour tous les bons cœurs qui ont espéré en toi, pour les enfants qui t'ont souri, à toi ! Où es-tu, si ce n'est embusquée dans ton infâme bouge du fond de l'eau, pour attirer les hommes comme une fille de taverne ? Marie, tueuse comme les trafiquantes d'opium, Marie, menteuse comme les verseuses de whiskey, Marie, traîtresse comme les gitanes des bars interlopes, aux mauvaises escales, Marie, preneuse des fiancés, d'époux et de fils comme les gueuses tarées des lupanars...

« De Marie ! Sainte-Marie-la-Vierge ! Pieuvre-des-Mers ! Matelots, gardez-nous ! »

WILL.

CHOSES ET AUTRES

APPARITION

J'ai eu cette nuit une apparition. J'ai vu une femme d'un certain âge qui se tenait debout devant moi et qui parlait avec une grande volubilité. Elle disait, autant que j'ai pu la comprendre :

— On croit qu'il faut beaucoup d'imagination pour obtenir du crédit. On se trompe étrangement. En somme, les moyens les plus simples sont ceux qui donnent les plus beaux résultats. Si tu veux devenir tout à coup immensément riche, déclare que tu hérites de cent millions, mais que certaines difficultés d'ordre juridique t'empêchent de toucher le premier sou de cette fortune presque américaine. On te prêtera sur-le-champ autant d'argent que tu peux en désirer...

— Qui donc es-tu ? interrompis-je. Qui donc es-tu, ombre bavarde et insidieuse ?

L'apparition laissa la question sans réponse :

— Tu peux également, si tu as besoin d'argent, aller chez un bijoutier. Mais garde-toi bien de lui demander à crédit une bague de dix-neuf francs ou un remontoir de cinq louis. Tu n'obtiendrais qu'un sourire méprisant. Prends tout de suite pour trois cent mille francs de perles ou de brillants. Après quoi, il ne te restera qu'à trouver un intermédiaire qui portera le petit trésor au Mont-de-Piété.

— Je crois te reconnaître, m'écriai-je, tu es l'ombre de sœur Candide.

L'apparition sourit dédaigneusement et riposta :

— Il est vrai qu'elle me ressemble ; mais regarde-moi bien.

— Je ne fais pas autre chose depuis que tu es là, et pourtant...

— Les hommes n'ont pas de mémoire, dit alors l'apparition, dans un éclat de rire.

Elle fit une pause et ajouta :

— Je suis Thérèse Humbert.

Ensuite, elle s'évanouit.

GRIFF.

CHRONIQUE

LE CINÉMATOGRAPHE INDISCRET

Quand Courgillon épousa Marie-Rose, il pensa qu'ayant mené à terme une jeunesse orageuse et définitivement trompée, il entrait enfin dans la maturité pacifique ; il imagina son âge mûr entouré des prévenances d'une très jolie jeune femme. Il ne fut pas déçu. A mil mari le thé ne fut servi à cinq heures, et la camomille à dix, avec plus d'exactitude. Quand il partit faire trois semaines d'exercices, que doivent les réservistes, Marie-Rose se jeta à son cou, et pleurant sur l'épaule de son mari une larme légère et couronnée de soie blonde, le visage caché, la voix chaude et suppliante, elle lui dit : « Tiens vas pas ». Courgillon objecta qu'il portait bien malgré lui et qu'au besoin deux gendarmes l'en ramènent souvent. Mais Marie-Rose leva vers lui de beaux yeux profonds et pensifs. « Tu ne m'aimes pas, dit-elle. Si tu m'aimais, tu trouverais le moyen de ne pas partir ». Courgillon admira l'injustice amoureuse de ce trait charmant. Mais il fut ému d'être aimé à ce point.

A la réflexion, cependant, un amour si excessif lui inspira de l'inquiétude. Il fit son examen de conscience. Il se trouva assez laid, et peu élégant. Il remarqua avec peine que ses vêtements avaient la manie de s'élever autour de sa taille, au lieu d'y adhérer adroitement ; ainsi, toute sa silhouette ressemblait à celle des bonshommes en porcelaine qu'on vend en Hollande, et dont le torse élargi en cloche se balance sur des jambes immobiles ; il chercha la cause de cette disgrâce, et la trouva sans hésiter dans un embonpoint qui était la conséquence du bonheur ; il soupira et regretta le ventre de lévrier, figure de sa jeunesse. Et il se demanda de nouveau pourquoi Marie-Rose l'aimait tant. Il ne lui semblait pas que ce fût pour son esprit ; il en avait un peu hors de sa maison, mais il ne montrait jamais auprès de sa femme. Il lui souvint alors d'une petite amie qu'il avait eue autrefois, et qui pleurait à la moindre négligence ou au moindre reproche, tout en le trompant infatigablement. Il douta un instant de la fidélité de Marie-Rose. Mais mille preuves apparurent aussitôt à son esprit, plus propres l'une que l'autre à le rassurer. Il sourit de ses craintes, chérit davantage sa femme méconnue, et partit tranquille pour Chartres, où il allait reprendre le casque et la cuirasse.

Pas un jour Marie-Rose ne manqua de lui écrire, avec quelle tendresse ! ses inquiétudes, ses regrets, ses espérances. Elle avait une tante à Choisy-le-Roi, chez qui elle s'était retirée pour quelques jours. Elle y passait des jours mélancoliques et convenables à son état. On respectait sa solitude. Les arbres attristés par l'automne inclinaient sur elle leurs rameaux chargés de cuivre. En considérant la tristesse charmante du ciel et de la terre, elle attendait le retour de celui qu'elle aimait. Courgillon lisait ces lettres avec une volupté mêlée de tendresse et de pitié. « Pauvre chérie ! » pensait-il. Et il lui envoyait des encouragements.

Il revint enfin. Accueilli avec une joie silencieuse, il savoura ce silence, qui est le signe des émotions fortes. Débarrassé de son harnais de guerre, il mena sa femme dîner dans un restaurant des boulevards. A dix heures, ils entrèrent dans une salle où le cinématographe représentait les aviateurs à Juvisy. C'était un cinématographe du dernier modèle, si parfait qu'il n'était pas nécessaire, pour le voir, que la salle fût plongée dans les ténèbres. Un demi-jour laissait reconnaître les spectateurs.

On vit d'abord, sur la toile blanche, des hangars et des gens affairés, donnant à des moteurs des soins mystérieux. Mais bientôt, le photographe s'était lassé. Après avoir attendu qu'un aviateur daignât voler, et craignant que la nuit ne vînt, il avait pris le parti de cinématographier le mouvement de la foule. Le décor changeant soudain, représentait des gens assis auprès des petites tables. Ces gens causaient entre eux, et tout à coup montaient sur des chaises. Peu à peu, le film, déplacé, en montrait de nouveau. Tout à coup, Courgillon vit avec stupeur sa femme, sa propre femme, assise à la même table qu'un jeune homme assez élégant ; et elle riait de tout son cœur.

Marie-Rose vit aussi son image. Elle ne broncha point. Son mari se retourna vers elle et dit : « C'est toi ! » Elle ouvrit de grands yeux et répondit : « Tu es fou ! » Mais la dame représentée par le cinématographe, continuant à rire, montrait une joie immodérée. Puis, tout à coup, elle parut attentive, se leva et montra un profil qui était exactement celui de Marie-Rose. Comment s'y tromper ? Courgillon reconnaissait cette toque de velours bordée de chinchilla, et jusqu'aux épingles du chapeau, formées de roses naturelles trempées dans un bain d'or, et qu'elle portait ce soir même. « Voilà, dit-il, ce que tu faisais pendant mon absence ». Il avait un peu élevé la voix. Quelques voisins regardèrent le ménage, et reconnurent aussitôt la ressemblance. Ce fut un sourire, un murmure, un chuchotement. La salle entière avait compris.

Cependant, la Marie-Rose représentée grimpait sur une chaise. On apercevait ses chevilles, et les souliers américains, et ces larges lacets de ruban, qu'une seule maison possède à Paris, ces lacets que Courgillon avait payés la veille de son départ. Il regardait avec une attention soutenue, les sourcils froncés, blêmi par une colère folle. Marie-Rose, pour le calmer, avait fait ce geste que les suppliants recommencent depuis qu'il y a des puissances à conjurer ; elle avait posé sa main sur la main de son mari, comme un jeune chien met la patte sur le genou de son maître. Le public s'amusait.

La dame cinématographiée ne paraissait prendre aucun souci des événements tragiques dont elle était la cause. Elle riait. Sous les yeux du mari jaloux, elle faisait au jeune homme qui l'accompagnait toutes sortes de grâces et de sourires. Elle sautait à terre, elle s'asseyait, elle causait, elle tapotait son manchon ; enfin, le tableau s'éteignit et elle fut engloutie dans l'ombre. Mais soudain, la scène s'anima de nouveau. Le photographe s'était, cette fois, placé sur le chemin du retour, juste devant le bureau de poste de Choisy-le-Roi. Les automobiles passaient en grondant. Soudain, l'une d'elles s'arrêta. C'était une assez belle voiture de 18/20, découverte, et menée par un jeune homme. Marie-Rose en descendit et, devant toute la salle, elle agita une lettre qu'elle tenait à la main, la montra en riant à son compagnon, et courut la jeter dans la boîte aux lettres. Après quoi, elle revint, essoufflée et souriante, et grimpa dans son baquet, tandis que l'auto repartait et disparaissait.

« Bien ! » dit simplement Courgillon. Deux mois plus tard, il obtenait le divorce, et comprenait que le bonheur n'est pas de ce monde.

Henry BIDOU.

LES COULISSES de la Politique

LE BUREAU DE LA CHAMBRE

Le bureau provisoire de la Chambre, forme de MM. Henri Brisson, président ; Etienne et Berteaux, vice-présidents, sera, à n'en pas douter, maintenu au scrutin de demain.

Avant que ces messieurs ne reprennent pour la prochaine année législative leur place au fauteuil présidentiel, il est intéressant de indiquer comment ils accomplissent leurs délicates fonctions.

M. Brisson s'est qualifié lui-même dans une allocution un « professionnel du fauteuil ». Si je ne le savais invinciblement attaché à l'idée républicaine, je l'apparenterais volontiers le roi des présidents.

Il conduit cette classe de grands enfants qu'est la Chambre avec une maestria, un tact, un doigté, une autorité, une énergie admirables. Quand il y a de l'orage dans l'air, qui ne sait aussi bien que les éviter, la foudre, ou, si elle éclate, limiter le dégât au minimum.

D'autres président trop et d'aucuns pas assez. M. Brisson a appris, par sa longue expérience, qu'il faut laisser dans une certaine mesure la bride sur le cou à son attelage, mais qu'il faut saisir le moment précis — ni trop tôt, ni trop tard — pour faire sentir le mors. Ainsi, parfois, il semble, sur son fauteuil, dormir le flot de tant, laisser sa pensée errer au loin. Mais soudain, il revient à la réalité, il dit un mot et l'ordre se rétablit, et la discussion, qui menaçait de dégénérer en chamari, reprend une dignité relative.

M. Brisson, dirait-on, ne connaît pas la fatigue. Malgré son âge, il a présidé presque toutes les séances bi-quotidiennes, si chargées, qui ont précédé la fin de la législature. Il était à son fauteuil à l'heure précise, et il menait le débat avec la plus grande activité. En revanche, il n'aime pas le zèle inutile. Ces bluffeurs de travail, qui n'en ont jamais assez et qui, lorsque tout le monde est épuisé, font étalage de leurs biceps et veulent continuer encore, et ces ouvriers de la dernière heure qui saisissent toujours le moment de la fin de la séance pour soulever de ridicules et interminables incidents de procédure, ne lui inspirent aucune sympathie. Pour peu qu'il aperçoive un joint favorable dans le règlement, il leur coupe leur effet et lève la séance quand ils se croient encore en droit de plastronner pendant une heure ou deux.

M. Brisson est unique dans les oraisons funèbres des députés qui se laissent mourir au cours de la session ; il est unique quand un malheur national ou étranger exige des condoléances des pouvoirs publics. Il sait alors, en quelques mots émus, et vibrants, traduire le sentiment général de la façon à la fois la plus discrète et la plus profonde. C'est le Bossuet du vingtième siècle. Un Bossuet qui ne manque pas d'ironie, on le voit bien lorsqu'il s'agit d'enterrer sous les fleurs un député qui n'en méritait pas.

M. Etienne, solide, trapu, d'une jeunesse incroyable, avec ses cheveux en brosse, sa courte moustache, son menton carré, a, au fauteuil, une physionomie de consul romain à son tribunal.

Lui aussi sait dominer les tumultes et imposer l'ordre aux moments les plus passionnés. Il le fait avec plus de dépense que M. Brisson ; il se donne plus de mouvement ; il demeure moins calme : sa voix lance des « Silence, — assez, — vous n'avez pas la parole, — taisez-vous » qui, au milieu du tumulte, font l'effet d'aboiements. Il menace des épaules, il fait des gestes violents de la main, du bras, de tout le corps ; il se secoue comme un cheval qui s'ébroue, on croirait qu'il va bondir et s'élancer sur les *mutins* pour les mettre de force à la raison.

Il n'aime pas les conversations particulières et leur applique la menace anglaise : « Si le bruit continue, j'interpellerai par leur nom ceux qui parlent ! »

Cela fait taire.

Un jour, M. Combes, alors ministre, causait avec véhémence avec trois ou quatre députés debout devant lui. L'orateur à la tribune n'arrivait pas à se faire entendre. M. Etienne s'écria :

— J'invite les personnes qui parlent à se taire. Je dis cela pour tout le monde, monsieur le président du conseil.

C'était une partie héroïque ; mais M. Combes était si intéressé par sa conversation qu'il ne l'entendit pas.

M. Berteaux est remarquable par l'abus qu'il fait du coupe-papier. Les présidents l'aiment pas à recourir à la sonnette. Ils préfèrent donner de petits coups de leur coupe-papier sur la bordure de cuivre qui court autour de leur bureau.

M. Berteaux triomphe dans cet exercice. Cette malheureuse bordure doit être toute martelée.

Il ne peut dire un mot sans l'appuyer de plusieurs coups sur le cuivre. Cela fait un bruit agaçant, comme de marteau frappant un clou. On dirait que M. Berteaux cloue des caisses. Ce n'est pas un président, c'est un emballeur.

FRELON.

ECHOS

HUMOUR AMERICAIN

La justice au Texas :

— Apportez le cadavre ! ordonna le coroner qui présidait l'enquête.

Le jury fit un examen soigneux.

— Comment est-il mort ? demanda le chef.

— D'une balle au cœur ! répondit le médecin.

— En plein cœur ?

— Mathématiquement en plein !

— Qui a tiré ?

— Jack Daniels.

Tous les témoins déclarèrent que Jack Daniels était bien l'auteur du meurtre, et Jack lui-même, un colosse de six pieds, avoua tranquillement.

Le jury se retira pour délibérer et revint au bout de cinq minutes.

— Votre verdict ? interrogea le coroner.

Le chef du jury répondit sans hésitation :

— Notre avis est que Jack Daniels est le premier tireur du pays, et que l'on aurait tort de l'oublier.

DERNIERES VOLONTES

Les saints avaient coutume d'illustrer leur peau de sentences pieuses.

Un Marsillais, plutôt loufoque, avait eu, lui, la fantaisie burlesque de se faire graver sur le ventre, en 1902, un testament qui semblait écrit, daté, signé de sa main, et donc olographe.

Stupéfaction de tous à la mort du testateur. L'acte était il valable ? Des héritiers mécontents se mirent. Jamais, disaient-ils, le maniaque n'aurait pu se tatouer lui-même, se fût-il regardé dans une glace pendant l'opération.

Et les magistrats hésitaient à se prononcer.

Mais, après investigations, on constata que le défunt, cru millionnaire, ne laissait que des dettes.

Et voilà qui supprime toute contestation. Dommage !

CE QU'ILS GAGNENT

La Diète de Prusse vient d'examiner la question du supplément de la liste civile de Guillaume II. Une augmentation de 3 millions 1/2 de marks est demandée.

Guillaume II touche annuellement, comme roi de Prusse, 20 millions de francs, sur lesquels il doit prélever les apanages des princes et des princesses de la famille royale. La nombreuse famille de Guillaume II d'une part, le renchérissement croissant de la vie d'autre part, sont cause que l'empereur allemand se voit contraint à faire auprès du Landtag un appel de fonds, deux ans après son accession au pouvoir, en 1890, il avait obtenu une première « augmentation », si l'on ose dire, d'un peu plus de 4 millions 1/2 de francs.

Voici, à titre documentaire, le chiffre des listes civiles des principaux souverains :

La Prusse avec un budget de 3 milliards et 27 millions d'habitants, attribue à son roi une liste civile de 20 millions de francs ; l'Autriche, avec 48 millions d'habitants et un budget de 3 milliards, attribue pareillement au souverain 20 millions de francs. Le roi d'Italie (34 millions d'habitants, budget de 2 milliards), reçoit 15 millions de lire. Le roi d'Angleterre (44 millions d'habitants, budget de 4 milliards) touche 23 millions de francs. Le roi d'Espagne a droit à une liste civile de 10 millions, celui de Danemark reçoit une liste civile de 1 million 1/2 de francs seulement. La liste civile du tsar s'élève à 45 millions de francs, celle du mikado à 13 millions. Enfin, le président de la République française émarge annuellement au budget pour 1 million 200.000 francs.

QUELQUES CHIFFRES

Les directeurs de scènes lyriques déclarent que les prétentions grandissantes des artistes les mettent en présence de difficultés telles qu'ils seront bientôt obligés de fermer boutique.

De fait, les exigences de MM. les gueulards, comme disait *Emmanuel Chabrier*, augmentent chaque saison.

Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer les appointements que touchèrent les plus célèbres d'autrefois (il n'y a pas si longtemps), avec ceux que réclament les « divettes » d'aujourd'hui.

On paya la Tiljens 2,000 francs le cachet ; la Grisi, le ténor Mario, chacun 3,000 ; Christine Nilson reçut — une fois — 4,000 francs, et personne ne voulait y croire.

Les gages de Mme Patti, la plus illustre cantatrice du monde et la plus recherchée, ne dépassèrent jamais 2,400 francs ce qui ne l'empêcha pas de réaliser une fortune de 16 millions.

Cas unique, d'ailleurs.

Or, Mme Farrar, Mme Destinn gagnent couramment 3,500 francs par représentation ; M. Bonci, 4,000 ; Mme Sembrich, Mme Eames, 6,000 ; M. Caruso, 12,000...

Et il est évident qu'à des prix pareils l'exploitation d'un théâtre, fût-ce le Metropolitain de New-York, devient absolument impossible.

Tant mieux. Puisque, forcés de renoncer aux chanteurs phénomènes, les directeurs devront se résoudre à nous faire entendre enfin un peu de musique.

Mais ça va bien les ennuyer.

VIEUX THEATRE

Il y a tout un théâtre désormais injouable : c'est celui qu'écrivirent les Dumas et les Augier sur et pour le divorce. Depuis le vote de la loi Naquet, les nombreuses pièces qui le composent n'ont plus absolument aucune raison d'être.

Pareille mésaventure est arrivée à M. Brieux.

Je lis en effet, qu'un professeur vient de faire à l'Académie de médecine une communication dans laquelle il s'engage à guérir l'avarie en trente jours.

Et voilà donc, du même coup, une des œuvres les plus célèbres de l'auteur de « Blanchette » définitivement rayée du répertoire.

LE BOYCOTTAGE DE L'ALCOOL

EN ALLEMAGNE

Il y a quelques mois, les socialistes allemands adoptèrent le boycottage de l'alcool comme mesure de protestation contre les impôts nouveaux de consommation. Cette mesure fut accueillie par le public avec scepticisme : jamais les ouvriers ne seraient capables de se priver de tord-boyaux volontairement, disait-on.

La statistique, nous apprend le *Socialisme*, de Jules Guesde, vient de prouver que c'était à tort et que l'interdiction des boissons alcooliques décrétée par le congrès socialiste de Leipzig a été plus généralement observée par la classe ouvrière qu'on ne le croyait d'abord.

Il résulte en effet, du relevé du *Journal officiel*, que la consommation de l'alcool a diminué en Allemagne, depuis le mois d'octobre dernier, de 332.886 hectolitres. Tandis que, d'octobre 1908 à mars 1909, les droits ont été acquittés sur 1.073.284 hectolitres dans la période correspondante de 1909 à 1910, les déclarations n'indiquent qu'une production de 740.418 hectolitres. C'est un résultat inattendu qui, en même temps qu'il indique la force de la discipline socialiste, porte un sensible préjudice au Trésor impérial, si l'on tient compte des approvisionnements qui peuvent avoir été faits en prévision des impôts nouveaux.

LE RENFLOUEMENT DU "PLUVIOSE"

La mer ne veut pas livrer sa proie

Un chaland a été coulé hier matin par l'épave du submersible. - L'état de la mer tourmentée par un vent violent retarde le sauvetage.

(De notre envoyé spécial)

Calais, 5 juin. — Sur la ville, sur la mer, comme un voile fatal, pèse le brouillard aux navrantes soies grises qui s'accrochent aux mâtures et s'entortillent autour du phare qui semble le bâton de quelque fantasque quenouille...

Et elle file un lin de deuil, un lin d'ennui et de malheur, cette quenouille de mauvaise fée car le sort du « Pluviose » semble encore une fois bien compromis.

Hier on était tout à l'espoir. Aujourd'hui, on est au pessimisme. Une série d'accidents est intervenue, qui contrarie la bonne marche des travaux. La mer, qui se joue des desseins des hommes, a encore une fois modifié leurs projets et déjoué leurs tentatives. Sur les quais de Calais, c'est une promenade lente de gens un peu abattus qui questionnent les autorités. Celles-ci ne savent que dire : « Ce n'est pas pour aujourd'hui. Demain peut-être, s'il fait beau... On ne peut rien affirmer. »

Puis les gens de marine s'en vont, avec cet air résigné que prennent à la longue ceux qui savent combien les eaux sont capricieuses, mystérieuses, et comme le vent saute en un jour de l'Est à l'Ouest, pour faire enrager les girouettes et jurer de dépit les navigateurs.

ON ATTEND EN VAIN LE « PLUVIOSE »

Cinq heures du matin. — Sous son effarant linceul de brumes la ville est déjà inquiète. Il y a sur les quais du port une foule considérable qui scrute anxieusement l'horizon pour deviner ce qui se passe là-bas, au-delà de la ligne noire des jetées...

On ne voit rien. On ne sait rien.

Un service d'ordre formidable a été organisé et isole tout le quai dit de la Colonne.

C'est là que s'élève le hangar funéraire tendu de bâches noires, qui accède à l'escalier du quai par une longue galerie improvisée où l'on fera défiler à l'abri de tous regards, les cadavres.

C'est là encore que se trouve un grand dock plein des soldats du 8e qui ont dormi sur la paille.

Parfait à l'entour de ce quai, il y a des soldats, des barrages de bois, des gendarmes. Sur le quai ainsi rendu vide, quelques fonctionnaires du port devisent mélancoliquement.

Les torpilleurs ont fait leur lessive. Le linge sèche sur les cordages et tombe, morne, comme des pavillons de deuil, sous le ciel lourd.

Somme toute, impression d'attente, de désœuvrement, d'ennui intense, comme toujours, quand on attend quelqu'un ou quelque chose qui ne vient pas, sans qu'on sache pourquoi...

Mais, enfin, on va savoir !

Un torpilleur revient du large. Je vais pouvoir être fixé. Est-ce pour sept heures, pour dix ?

Voici un ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Il revient d'avoir été visiter ses chalands en rade. Il va me dire quand arrive le « Pluviose »...

Une chaîne cassée Un chaland coulé tout à recommencer

— « Eh bien, c'est pour quelle heure ?

— « Sûrement pas pour aujourd'hui ! Nous jouons de malheur. Tout semblait aller pour le mieux, mais voilà que le vent a changé, il est passé de l'Ouest au Nord-Est. Sale vent ! La houle est venue, une houle de cinquante centimètres.

Les bateaux sont entrés dans la danse, ça nous a joué un sale tour !

D'abord, une chaîne cassée, vers deux heures du matin. A trois heures, un de nos deux chalands cogne le « Pluviose » et à son tour il s'enfonce dans l'eau, ayant une voie d'eau. A quatre heures, il nous a fallu lâcher les chaînes et on va ramener notre second chaland pour l'appareiller avec un nouveau dans le port...

Voilà donc la rentrée au port du « Pluviose » tout ce qu'il y a de plus compromise pour aujourd'hui et demain ; mardi, peut-être, pourra-t-on seulement espérer profiter d'un peu de calme pour le faire rentrer. »

La voilà bien, la guigne. Au moment où toute crainte semblait dissipée, un embarras surgit de la mer comme un monstre inattendu.

La houle fatale secoue, en effet, les embarcations dans le port. Les remous viennent déferler contre les grès du quai avec des « floc-floc » pressés, qui engendrent une écume rousse...

Huit heures. — On annonce l'entrée dans le port du chaland, le seul qui reste encore, l'autre étant coulé à pic...

Il vient rejoindre un nouveau ponton de fer qu'on prépare fébrilement en un coin du quai.

Les marins construisent un épais plancher, sur lequel ils vissent des plaques de tôle, puis fixent de gros anneaux de fer pour y amarrer les chaînes, deux à babord, deux à tribord.

Le public, qui a enfin quelque chose à voir, se précipite. Il contemple curieusement la préparation du chaland qui va reparaître avec son « confrère »...

La nouvelle que l'opération du retour au port n'est pas encore pour aujourd'hui se répand bientôt en ville.

Les troupes du service d'ordre, décommandé par M. le vice-amiral Bellue, de la mer par l'intermédiaire du sémaphore, s'en vont à travers Calais.

Le bataillon du 8e cantonné au hangar Paul Devot utilise ses loisirs à faire des paillasses, à préparer la popote...

LE RECIT OFFICIEL du naufrage du « 42 »

Neuf heures du matin. — Les explications de ce qui se passe en rade, du petit drame de manœuvre qui s'est déroulé à l'aube viennent de toutes parts et contradictoires.

On ne sait qu'en penser. Il vaut mieux s'en référer à la note officielle que communique à la presse M. le vice-amiral Bellue, qui revient à l'instant de la mer, où il a «vu».

Dans sa concision de rapport, elle détaille exactement toutes les péripéties de la rupture de la chaîne, du naufrage du chaland « 42 », qui furent autant d'épisodes d'angoisse pour les témoins de ces scènes rendues tragiques par les circonstances, les conséquences surtout.

Publions donc d'abord cette note.

Nous demanderons ensuite à M. le vice-amiral Bellue d'en relever la sécheresse par un commentaire plus riche en appréciations, en pronostics, en vie, enfin.

Voici la note :

9 heures du matin. — Le sous-marin a été échoué hier soir dans de très bonnes conditions au point prévu comme profondeur pour le dernier mouvement de relevage.

» Cette nuit, une petite houle du Nord-Est s'est formée ; les opérations de raidissage des chaînes, qui étaient commencées pour la marée basse de la nuit, ont été arrêtées par cette houle. Les chocs des chaînes devenant trop violents, une des chaînes a dû avoir sa manille de jonction avec la boucle du sous-marin, cassée. On a dû donner du mou aux autres chaînes, la houle ayant augmenté. On a même dû les filer sur des aussières et des bouées.

» Le chaland 42, dans un coup de tangage au bas de la mer, s'est crevé sur une ferrure du sous-marin.

» Les moyens d'épuisement ont été aussitôt mis en action, mais sans étaler la voie d'eau.

» On a été obligé de faire évacuer le personnel, tout le matériel qui était sur le chaland a été sauvé. On a même pu passer sous le « 42 » des haussières en acier en vue de son relevage.

» Actuellement, il repose sur le sous-marin. L'autre chaland a été rentré dans le port. Toutes les dispositions sont prises pour dégager au plus tôt du sous-marin le chaland coulé. Les opérations de relevage du sous-marin seront continuées sans interruption mais nécessiteront une mer absolument plane, à cause de l'obligation de rapprocher le fond des chalands du dessus du sous-marin pour obtenir le tirant d'eau permettant d'arriver au point d'échouage dans l'avant-port. »

COMMENTAIRES du Préfet Maritime

M. le vice-amiral Bellue, préfet maritime de Cherbourg, veut bien s'entretenir avec nous un instant, et sa conversation est un commentaire intéressant de la note officielle qu'on vient de lire et qu'il a rédigée pour la presse :

« Nous subissons en ce moment un fâcheux contre-temps.

» Hier, avec le ministre, nous nous réjouissions de voir les manœuvres avoir jusqu'à présent si bien réussi. Nous avions accompli la dernière étape, mathématiquement, comme nous le voulions.

» Nous aurions presque pu rentrer le submersible hier soir. Si nous avions eu un mètre d'eau en plus, nous le ramenions à Calais.

» Mais c'était imprudent dans les circonstances d'alors.

» Dans la nuit, malheureusement, le temps changea. De l'Ouest — côté favorable — le vent sauta au Nord-Est, et c'est une direction mauvaise pour les brises par ici.

» La houle est venue. Ce n'est pas qu'elle serait bien gênante si nous avions « décollé » le navire. Hier soir même, elle nous eût aidés en nous donnant une hauteur d'eau supplémentaire et nous aurions pu rentrer le « Pluviose ».

» Le dangereux, dans le cas présent, c'est de « décoller » l'épave.

» Durant le travail de raidissage des chaînes, les moindres mouvements de houle engageraient les chalands contre le submersible.

» C'est comme cela que l'accident de ce matin est arrivé !

» Nous n'avons pas tant de chalands que nous puissions ainsi les risquer !

» Actuellement, le « 42 » repose sur le submersible. Il est complètement rentré sous l'eau...

» On ne voit plus rien que la mer avec les bouées qui soutiennent les six chaînes qui restent à l'eau.

» Le trou du « 42 » a dû s'agrandir avec la houle. Nous avons amorcé dessus la pompe